

Avis de constitution

SOCIETE « DOUM VOLAILLES » en abrégé « DV »

Siège ABIDJAN, ANYAMA, BELLEVILLE (Non loin de la mosquée SANOGO) ; LOT 1181 ; ILOT 94 - 13 BP 99
Abidjan 13 , Lot 1181, Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUM VOLAILLES » en abrégé « DV »

Objet : Élevage, commerce, agroalimentaire, agro-industrie

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ANYAMA, BELLEVILLE (Non loin de la mosquée SANOGO) ; LOT 1181 ; ILOT 94 - 13 BP 99
Abidjan 13 , Lot 1181, Ilot 94

Dirigeant(s) M DOUMBIA KARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13350 du 17/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78525/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

